

Ville d'Allauch



CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 27 janvier 2022

Premier Conseil municipal de l'année : un budget 2022 adopté à une très large majorité !

Publié le 27 janvier 2022

Plan pour la sécurité, environnement ou pour les écoles, le budget 2022 a été adopté à une très large majorité ce jeudi soir (30 voix pour / 3 contre) lors du premier Conseil municipal de l'année, diffusé en direct, pour répondre à la double exigence de proximité et de transparence.

Dans le cadre du budget 2021 présenté avec l'adjoint aux Finances Jean Tomaselli et l'ensemble de l'équipe municipale, les mesures suivantes ont été définitivement actées :

Après une baisse symbolique du taux des impôts fonciers de 1% en 2021, nous maintenons les taux pour 2022.

De nouvelles actions avec :

- › La mise en place de nouveaux capteurs de CO2 dans les écoles.
- › La mise en œuvre du « Plan Sécurité » avec notamment l'extension de la vidéo protection, de nouveaux équipements pour la Police municipale...
- › La mise en œuvre du « Plan Environnement » avec des mesures en faveur de nos

collines avec l'adhésion à l'association « Communes Forestières », des conventions de dépôt de ruches en forêt communale et une demande de subvention pour l'emploi de vacataires affectés à la surveillance des massifs forestiers.

- › La programmation de la 2ème édition de « l'Allaudienne à Pétanque » qui aura lieu en juin 2022.

Au-delà du vote du budget 2022, plusieurs délibérations relatives à la mise en place de dispositifs ont été entérinées

- › **Social** : subvention au Centre Communal d'Action Sociale 2022.
- › **Association** : convention financière avec l'Association des Municipaux d'Allauch.
- › **Travaux de proximité** : rénovation des façades de l'Hôtel de Ville.
- › **Proximité** : création d'un Comité Social Territorial commun entre la commune d'Allauch et son CCAS.

Et bien d'autres actions, menées par l'ensemble de l'équipe municipale, que vous pouvez retrouver dans la vidéo du Conseil municipal ci-dessous.

La municipalité poursuivra, comme ce fut le cas en 2021, sur une cadence inédite indispensable pour prendre les mesures nécessaires pour conduire les grands projets qui nous attendent au cours de cette année 2022.

>

MAIRIE D'ALLAUCH

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :
8h30 > 12h